

# Le mot du président

## PARTICIPEZ À L'ADC ET VOUS EN SEREZ RÉCOMPENSÉ



Le Dr George Sweetnam

C'est d'abord un intérêt, une préoccupation, puis une occasion, une action, et enfin un engagement qui redevient un intérêt, une préoccupation. Voilà le cycle par lequel passent les bénévoles consciencieux qui forment l'ADC.

Les praticiens dentistes de partout au Canada, qu'ils soient ou non membres de l'ADC, sont grandement redevables envers ces membres qui travaillent avec tant d'ardeur pour le bien de notre cause commune.

On fait souvent appel aux bénévoles de l'ADC pour y voir plus clair dans les règlements complexes, les barèmes des honoraires, les programmes d'éducation du public, la coordination des initiatives de relations avec le gouvernement, les recherches sur les produits de consommation, les études sur les matériaux dentaires et les questions reliées à la dentisterie communautaire et institutionnelle.

Mais tous les membres de l'ADC ne voient pas l'ampleur du travail fait en leur nom. Cela a été porté à mon atten-

tion lors de la Conférence dentaire du Pacifique qui a eu lieu récemment à Vancouver. Plusieurs des dentistes membres qui sont passés au stand de l'ADC m'ont avoué ne pas voir le bénéfice qu'ils peuvent tirer en contrepartie de leur cotisation.

Eh bien, s'ils utilisent le CDAnet ils économisent déjà deux fois et demi le montant de leur cotisation. Mais encore, si les membres ne voient pas les avantages de faire partie de l'ADC, nous avons là un problème à régler.

L'ADC a récemment formé des groupes de consultation partout au Canada pour faire le point sur cette question. Il ne faut pas s'étonner du fait que le soutien d'un membre envers l'ADC est directement proportionnel à son engagement dans les activités de l'Association. L'engagement d'une personne permet d'élargir sa perception de l'ADC et de lui montrer l'étendue réelle des avantages offerts par l'ADC.

En discutant avec les nouveaux dentistes canadiens, j'ai été surpris de constater à quel point bon nombre de ces derniers ne comprennent pas le système des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada. Leur manque de familiarité avec les rouages de la Confédération fait qu'ils ne voient pas la nécessité de défendre nos intérêts aux niveaux provincial et fédéral.

Certains membres de l'ADC demeurent inaccessibles par l'imprimé; cela aussi constitue un défi à relever. Comment atteindre ceux qui ne lisent pas les publications de l'ADC? J'encourage fortement ces membres à lire chaque mois au moins quelques pages des publications de l'ADC. Mais le problème demeure : quel média permettrait d'établir une meilleure communication avec nos membres de sorte qu'ils aient une meilleure appréciation de ce que l'ADC fait pour eux?

Comment convaincre les dentistes de participer plus activement à l'ADC? Le dentiste en pratique privée qui exerce en première ligne sent peut-être qu'il n'a pas l'expertise pour siéger de plein droit à un comité de l'ADC. Rien n'est plus faux.

Sa perception des problèmes pertinents à son style de pratique *constitue* son expertise, tandis que l'expertise reliée à la participation aux comités s'acquiert par la préparation, le débat et la discussion. Il suffit d'ajouter un peu de sens commun, ainsi que la capacité de reconnaître et de prioriser les problèmes; voilà de quoi est fait un excellent membre de comité.

Le Programme des nouveaux dentistes de l'ADC est une bonne source de bénévoles pour siéger à des comités. Dès la réception de leur diplôme, on encourage les leaders étudiants à accepter des mandats d'un an comme nouveaux dentistes membres à des comités. Bon nombre de ces jeunes dentistes deviennent des membres réguliers et apportent des points de vue qui leur sont propres.

Les rôles traditionnels des comités changeront bientôt à la suite de la restructuration de la gouvernance de l'ADC. Des groupes de travail spécifiques à certains projets, et d'autres orientés vers des objectifs à court terme, viseront à accroître la productivité, tout en exigeant moins de temps de la part des bénévoles.

Je ne peux terminer cette chronique sur l'engagement sans parler des avantages tangibles qu'il y a à travailler pour l'ADC. Il est très valorisant de travailler de concert avec des collègues très motivés. On enrichit ses connaissances par l'échange de renseignements avec les autorités principales. On établit des liens d'amitié étroits à l'échelle nationale. On est progressivement et sainement confronté à la réalité et on devient sensibilisé à la «culture» et à la place de la profession dans la société en général.

Donc, si les questions qui touchent la médecine dentaire vous intéressent — comme c'est certainement le cas pour la plupart d'entre vous — voici l'occasion de participer aux activités de l'ADC. Je vous encourage donc fortement à saisir cette occasion de vous joindre à nos bénévoles de haut niveau! Nous avons encore beaucoup de tâches importantes à accomplir.

George Sweetnam, DDS  
president@cda-adc.ca